



La Commune de MAINVILLIERS

(Eure et loir)

11 170 Habitants

La commune de Mainvilliers est située en région Centre-Val de Loire, dans le département d'Eure-et-Loir (28). Elle appartient à la communauté d'agglomération Chartres métropole qui regroupe 66 communes autour de Chartres, soit 136 831 habitants (source : Insee). Avec son hameau de Seresville, Mainvilliers se situe « entre ville et campagne ». Son cadre de vie, sa proximité avec la région parisienne, en font un territoire attractif.

Recherche un(e)

Auxiliaire de puériculture

CADRE D'EMPLOI : Auxiliaire territorial de puériculture

Contractuel à temps complet

Dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire en congé maternité, la collectivité recrute un agent contractuel en **CDD du 21 août au 10 décembre 2025**, pour assurer la continuité du service.

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice du pôle Enfance Famille, vous serez chargé(e) de :

Mission principale :

Assurer l'accueil, les soins quotidiens et l'organisation d'activités d'éveil pour les enfants de 3 mois à 3 ans avant la scolarisation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

1. Accueil des enfants et de leur famille :

- Communiquer avec les familles au quotidien : établir une relation de confiance.
- Transmettre les informations relatives à la journée de l'enfant à ses parents.
- Recueillir les informations données par les parents : savoir les interpréter et les retransmettre.
- Accepter et prendre en compte les différences culturelles et autres.
- Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité.
- Assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement en fonction de l'horaire de travail.

2. Les soins à l'enfant

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en toute circonstance et respecter les protocoles et habitudes de l'établissement.
- Identifier les besoins (physiques, moteurs, affectifs) de l'enfant de 10 semaines à 4 ans ;
- Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé ;
- Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile ;
- Préparer et donner les biberons y compris le lait maternel, nettoyer et assurer la stérilisation des biberons ;

- Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants ;
- Accompagner l'enfant au moment du sommeil ;
- Assurer la sécurité physique et affective ;
- Maintenir le matériel mis à disposition propre et sain ;
- Désinfecter les jouets, tapis, mobilier...
- Participer au grand nettoyage d'été.

3. Les temps d'activités et d'éveil

- Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique ;
- Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie ;
- Gérer les conflits entre enfants ;
- Privilégier la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille ;

4. Le travail institutionnel

- Communiquer et échanger en équipe : transmettre aux collègues et à l'équipe d'encadrement toutes les informations contribuant au maintien et à la continuité des soins et des activités ;
- Participer aux réunions institutionnelles : d'équipes de parents et à la Mairie Mainvilliers ;
- Participer à l'élaboration du projet de l'établissement lors de réunions et de journée pédagogiques ;
- Ranger et entretenir le matériel mis à disposition – Respecter le règlement de fonctionnement ;
- Accompagner l'acquisition des compétences professionnelles des stagiaires ;
- Participer à l'accueil et la formation des nouveaux agents en poste ou remplaçants ;
- Travailler dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement et du règlement de fonctionnement.

Compétences requises :

- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant ;
- Savoir identifier les manifestations liées à l'enfant ;
- Savoir évaluer l'état clinique des enfants ;
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité de travail au sein d'une équipe, d'écoute et de communication ;
- Discrétion professionnelle, confidentialité, loyauté, respect ;
- Rendre compte de manière orale et écrite ;
- Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...)

Diplôme requis :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Spécificités du poste :

- Vaccinations obligatoires à jour : DT Polio + Hépatite B

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) en rappelant la référence annonce «DEF-AUXPUE/08-2025» ou par internet : rh@mairie-mainvilliers

A l'attention de Madame le Maire,
Mairie de MAINVILLIERS
 Service des ressources humaines
 Place du Marché
 28305 MAINVILLIERS CEDEX

Renseignements complémentaires auprès de Mme CRUCHET ☎ 02 37 18 56 80